

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°165 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 3 au 9 juin 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 9 juin 2019, au moins 530 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS 5

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS..... 6

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 6

II. FAITS SECURITAIRES.....6

III. CONCLUSION.....9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNC : *Conseil National de Communication*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

RFI : *Radio France Internationale*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 9 torturées et 1 arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent 2 femmes tuées et 1 femme torturée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 9 juin 2019, vers 6 heures du matin, tout près du bar Peace and Love, sur l'avenue de l'Université, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Jean Marie Bukuru a été retrouvé dans un capot d'un véhicule de type probox immatriculé J0676A. Selon des sources sur place, originaire de la zone Shombo, commune et province Muramvya, la victime vivait dans la zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie et était un chauffeur de taxi. Selon le porte-parole de la Police Nationale, Pierre Nkurikiye, la victime avait été étranglée par des gens non identifiés à l'aide d'une corde.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 4 juin 2019, sur la colline Bambo, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, deux corps sans vie, non identifiés, ligotés et en état de décomposition, ont été retrouvés. Selon des sources sur place, ces cadavres étaient attachés à un arbre. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Murwi, Joseph Ciza a ordonné l'inhumation de ces corps sans l'identification des victimes.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Huit membres du parti CNL torturés en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique que dans la nuit du 2 juin 2019, au centre Kinama, sur la colline Muhororo, zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, Aster Hakizimana et son épouse Béatrice Kamariza, Jean Paul Ndayishimiye, Richard Ndereyimana, Nestor Bamporubusa, Christophe Hakizimana, Pascal Ndacayisaba et Oscar Nzambimana, tous membres du parti CNL, ont été attaqués et tabassés à leurs domiciles par des Imbonerakure armés de gourdins, de poignards et de machettes. Ces derniers sont composés de Samuel Nimbona alias Bumwe, Bernard Nsengiyumva, Ndayizeye alias Zanack, Arnaud Nijimbere, Vincent Bigirimana et Révérien Barakamfitiye. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient dirigés par Kennedy Havyarimana, démobilisé de l'ex- mouvement armé CNDD-FDD et les accusaient d'appartenir au parti CNL. Selon les mêmes sources, certains habitants ont dû passer leur nuit dans la brousse et leurs biens ont été pillés. Les victimes ont reçu des soins de santé dans des structures les plus proches de leurs habitations et d'autres ont été référées à l'hôpital de district sanitaires de Bujumbura. Ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 29 mai 2019, vers 20 heures, sur la colline Nyarushanga, zone Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jean Claude Niyokwizera, sourd-muet, de la composante sociale Twa, a été tabassé par Stanislas Bazahica, chef de zone Ijenda et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de ne pas maîtriser la salutation du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources,

la victime a salué son ami par deux doigts, signe de salutation du parti MSD et le chef de zone l'a vu, l'a battu et lui a montré la salutation du parti CNDD- FDD. Jean Claude Niyokwizera a été hospitalisé à l'hôpital de Ijenda. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Un fidèle d'une église protestante arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 29 mai 2019, colline et zone Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Pierre Barakikana, évangéliste de l'église protestante « Emmanuel », originaire de la commune Mpanda, province Bubanza, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac par des policiers. Selon des sources sur place, ce fidèle de l'église Emmanuel a été interpellé accusé de fausses prophéties sur le Burundi. Selon les mêmes sources, il a été transféré, le 3 juin 2019, au cachot du parquet de Makamba. Dans une réunion de sécurité tenue au chef-lieu de la province Makamba, le même jour, Gad Niyukuri, Gouverneur de cette province, a ordonné au parquet de Makamba de le transférer directement à la prison de Murembwe.

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une femme tuée par son mari en commune Musigati, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 29 mai 2019, vers 13 heures, sur la sous-colline Ruzibira, colline et zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, Francine Niyonkuru, âgée de 27 ans, mère d'un enfant, a été assassinée à son domicile par son mari prénommé Sartiel, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la commune Musigati en date du 3 juin 2019. Selon les mêmes sources, des conflits conjugaux étaient à l'origine de cet incident. Des Imbonerakure de cette localité ont intimidé les parents de la victime qu'ils seront tués s'ils osent suivre le cas à la justice.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 2 juin 2019, sur la colline Muzenga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme enceinte, Candide Karenzo, âgée de 35 ans, a été tuée à la machette par son mari Vianney Manirambona, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait à la maison lorsqu'elle a croisé son mari qui lui a asséné deux coups de machette à la tête avant de prendre le large. Selon les mêmes sources, elle a rendu l'âme au CDS de la zone Rusamaza où elle avait été évacuée. Ce couple vivait séparément suite aux conflits familiaux et la femme avait préféré aller chez ses parents. L'administrateur communal de Gihogazi, Antoine Bisabwimana affirme que la police est à la recherche du présumé auteur.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2019 indique qu'en date du 31 mai 2019, sur la colline Nyakibingo, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, Fabien Nziyomaze a poignardé

Modeste Bahaminyakamwe l'accusant d'avoir tué son père, Léon Ntakimazi, par empoisonnement. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris fuite.

Attaque et vol des hommes armés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 8 juin 2019, vers 2 heures du matin, sur la colline Nderama, zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un groupe de 6 hommes armés de 2 fusils ont attaqué et ont battu Claver Gahungu, commerçant et lui ont volé une somme de 186 000 fbu. Selon des sources sur place, la victime a été transportée par ses voisins au CDS Bumba.

Un militaire blessé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 7 juin 2019, vers 22 heures, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un militaire, Adjudant-Chef Yamuremye a été blessé à l'aide des machettes par des gens non identifiés lorsqu'il rentrait en provenance du quartier Kajaga. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu tout près de la position qu'il dirigeait se trouvant au hangar de la coopérative Kinyinya. Selon les mêmes sources, sa radio de communication de type Motorola a été aussi volé par ces hommes et l'Adjudant-Chef Yamuremye a été évacué la même nuit vers le Camp militaire de Gakumbu qui se trouve à l'aéroport international de Bujumbura.

Deux personnes blessées en commune Ndava, province Mwaro

En date du 4 juin 2019, sur la colline Bugera, commune Ndava, province Mwaro, Juvénal Butoyi, âgé de 30 ans et Vénuste Nkurunziza, âgé de 40 ans, ont été blessés par un groupe d'hommes non identifiés armés de machettes. Selon des sources sur place, ces victimes ont été volées une somme d'argent non encore connue et un téléphone portable par ce même groupe. Selon les mêmes sources, une personne a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

Marches manifestations dans toutes les provinces du pays contre des médias RFI, TV5 monde, le journal « Le Monde » et la militante des droits de l'homme, Marguerite Barankitse

En date du 8 juin 2019, dans l'avant midi, dans toutes les provinces du pays, des marches manifestations contre certains médias occidentaux : RFI, TV5 monde, le journal « Le Monde » et la militante des droits de l'homme, Marguerite Barankitse, ont été organisées par des leaders de certaines organisations de la société civile proches du pouvoir. L'objectif de ces manifestations était de protester contre ces médias accusés de donner la parole aux putschistes, à leurs alliés et de diffuser de fausses informations sur le Burundi. Des femmes membres du parti au pouvoir étaient aussi au rendez-vous avec des pancartes et des banderoles à la main. Des boutiques, des restaurants et des marchés étaient fermés par des policiers et des Imbonerakure sur ordre des autorités administratives pour contraindre les gens à participer à ces manifestations de protestation. Les manifestants priaient et scandaient des slogans en ces termes : « Turiyamirije ibinyamakuru vy'aba koroni biryoza abategetsi twitoreye. Turiyamirije RFI, TV5 monde n'ikinyamakuru « Le Monde », bishigikiye abagomvye gutembagaza ubutegetsi twitoreye muri 2015. Turiyamirije Barankitse Marguerite nabo bari kumwe bose. » ce qui signifie : « Nous sommes contre la RFI, TV5 et le journal « Le Monde » qui ternissent l'image des dirigeants que nous avons choisis et qui soutiennent les putschistes qui ont tenté de renverser le pouvoir en 2015. Nous sommes contre Marguerite Barankitse et tous ceux qui sont avec elle ». En guise de rappel, en date du 2 juin 2019, la RFI, la TV5 monde et le journal « Le Monde » avaient organisé une émission exclusive sur la situation au Burundi avec comme invitée Marguerite Barankitse. En outre, le 3 juin 2019, Nestor

Bankumukunzi, Président du CNC, organe de régulation des médias au Burundi a sorti un communiqué de presse menaçant de sanctionner la RFI en l'accusant de diffuser de fausses informations visant à ternir l'image du Burundi et d'outrages au chef de l'Etat.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures et d'arrestation arbitraire ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des marches manifestations contre des media étrangers et la militante des droits de l'homme ont été rapportées dans tout le pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.